

États financiers  
FINANCIAL STATEMENTS

## Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ils ont été approuvés par le Conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de la Fédération est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

Les vérificateurs indépendants Samson Bélair Deloitte & Touche, nommés par l'Assemblée générale, ont vérifié les états de la Fédération conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et ont présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,



Jean Grégoire

Le 1<sup>er</sup> vice-président,



Marcel Groleau

Le 27 février 2003

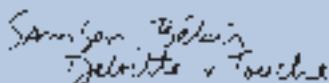
Aux producteurs de  
Fédération des producteurs de lait du Québec  
(Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec)

Nous avons vérifié le bilan de la Fédération des producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) au 31 décembre 2002 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du Pool et du solde à verser aux entreprises laitières et aux producteurs du Fonds d'indemnisation, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Tel que mentionné à la note complémentaire 2, les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'états financiers vérifiés distincts et n'ont pas été inclus dans les états financiers ci-joints. À cet égard, ces états financiers ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

À notre avis, à l'exception du fait qu'ils n'incluent pas les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait tel que mentionné au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2002 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés  
Montréal, Québec  
Le 27 février 2003

# Bilan

au 31 décembre 2002

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes - qualité du lait \$	Fonds de développement \$
<b>Actif</b>				
À court terme				
Encaisse et dépôts à terme	8 519 109	6 076 319	1 118 744	–
Débiteurs (note 3)	202 745	66 790	3 455	–
Créances interfonds	1 456 026	2 999 096	70 226	496 520
Frais imputables au prochain exercice	253 155	137 717	17 374	–
Réserve d'ajustements (note 4)	–	–	–	–
Solde à percevoir des entreprises laitières et des producteurs en vertu des Conventions de mise en marché du lait (note 5)	–	–	–	–
	10 431 035	9 279 922	1 209 799	496 520
<b>Placements (note 6)</b>	152	–	–	882 003
<b>Immobilisations (note 7)</b>	379 201	8 051	–	–
<b>Autre élément d'actif</b>	217 224	–	–	–
	11 027 612	9 287 973	1 209 799	1 378 523
<b>Passif</b>				
À court terme				
Créditeurs (note 8)	2 117 029	4 291 009	79 650	–
Créances interfonds	494 429	57 185	9 473	–
Revenus reportés	–	20 907	–	–
Solde à verser aux producteurs	–	–	–	–
Solde à verser aux entreprises laitières ou aux producteurs en vertu des Conventions de mise en marché du lait (note 5)	–	–	–	–
	2 611 458	4 369 101	89 123	–
<b>Apport reporté</b>	–	–	–	–
	2 611 458	4 369 101	89 123	–
<b>Soldes de fonds (note 9)</b>				
Investis en immobilisations	379 201	8 051	–	–
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis)	–	–	–	882 003
Libres d'affectations	8 036 953	4 910 821	1 120 676	496 520
	8 416 154	4 918 872	1 120 676	1 378 523
	11 027 612	9 287 973	1 209 799	1 378 523

Éventualités (note 13)

Fonds du pool \$	Fonds d'indemnisation \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2002 Total \$	2001 Total \$
(645 611)	–	15 825 530		30 894 091	37 057 508
150 781 278	–	1 003 798		152 058 066	153 079 547
–	148 130	–	(5 169 998)	–	–
–	–	–		408 246	361 261
–	–	1 437 759		1 437 759	3 730 057
–	–	–		–	4 232 829
150 135 667	148 130	18 267 087	(5 169 998)	184 798 162	198 461 202
–	–	–		882 155	875 996
–	–	–		387 252	464 322
–	–	–		217 224	217 224
150 135 667	148 130	18 267 087	(5 169 998)	186 284 793	200 018 744
141 498 015	104 706	17 644 762		165 735 171	171 733 613
3 986 586	–	622 325	(5 169 998)	–	–
–	–	–		20 907	27 977
4 651 066	–	–		4 651 066	11 692 274
–	43 424	–		43 424	–
150 135 667	148 130	18 267 087	(5 169 998)	170 450 568	183 453 864
–	–	–		–	40 987
150 135 667	148 130	18 267 087	(5 169 998)	170 450 568	183 494 851
–	–	–		387 252	423 335
–	–	–		882 003	875 824
–	–	–		14 564 970	15 224 734
–	–	–		15 834 225	16 523 893
150 135 667	148 130	18 267 087	(5 169 998)	186 284 793	200 018 744

\* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

Résultats et évolution des soldes de fonds du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du Fonds de développement de l'industrie laitière – des producteurs de lait – du Québec

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes - qualité du lait \$	Fonds de développement \$	2002 Total \$	2001 Total \$
<b>Produits</b>						
Prélèvements	9 190 205	29 902 344	–	293 298	39 385 847	41 042 269
Retenues – qualité	–	–	899 166	–	899 166	1 066 057
Intérêts	756 027	95 925	–	8 165	860 117	1 204 220
	9 946 232	29 998 269	899 166	301 463	41 145 130	43 312 546
<b>Charges</b>						
Activités de promotion	–	2 013 469	–	–	2 013 469	2 238 416
Campagnes publicitaires	–	6 059 033	–	–	6 059 033	5 888 704
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	601 340	20 558 137	–	–	21 159 477	20 566 673
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	2 812 292	–	–	–	2 812 292	2 874 286
Exploitation	6 193 606	423 341	208 826	–	6 825 773	6 670 269
Information	126 006	–	13 291	–	139 297	131 551
Recherche et quote-part de la perte de Novalait inc.	552 848	–	10 566	264 611	828 025	559 284
Retenues – qualité versées aux entreprises laitières coopératives	–	–	628 950	–	628 950	753 404
Réunions des administrateurs et des membres	1 368 482	–	–	–	1 368 482	1 237 428
	11 654 574	29 053 980	861 633	264 611	41 834 798	40 920 015
<b>Excédent (des charges sur les produits) des produits sur les charges</b>	(1 708 342)	944 289	37 533	36 852	(689 668)	2 392 531
Soldes de fonds au début	10 124 496	3 974 583	1 083 143	1 341 671	16 523 893	14 131 362
<b>Soldes de fonds à la fin</b>	8 416 154	4 918 872	1 120 676	1 378 523	15 834 225	16 523 893

## Évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool et du solde à verser aux entreprises laitières et aux producteurs du Fonds d'indemnisation

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

	Fonds du pool			Fonds d'indemnisation \$	2002 Total \$	2001 Total \$
	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	Total Fonds du pool \$			
<b>Recettes</b>						
Provenant des ventes de lait (note 10)	1 633 809 006	–	1 633 809 006	(29 721)	1 633 779 285	1 678 536 643
Intérêts	133 843	–	133 843	3 040	136 883	237 065
	1 633 942 849	–	1 633 942 849	(26 681)	1 633 916 168	1 678 773 708
<b>Distribution des recettes</b>						
Versements nets aux producteurs	1 536 485 511	–	1 536 485 511	53	1 536 485 564	1 570 128 228
Déduction pour frais de transport	60 023 358	(60 023 358)	–	–	–	–
Prélèvements	38 890 866	–	38 890 866	–	38 890 866	40 452 366
Retenues – qualité	846 829	–	846 829	–	846 829	1 016 501
Contribution des producteurs au Fonds d'indemnisation	4 279 580	–	4 279 580	(4 279 580)	–	–
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 12)	–	60 070 301	60 070 301	(23 407)	60 046 894	62 610 723
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	410 970	–	410 970	–	410 970	429 076
	1 640 937 114	46 943	1 640 984 057	(4 302 934)	1 636 681 123	1 674 636 894
<b>Excédent (de la distribution des recettes sur les recettes) des recettes sur la distribution des recettes</b>						
	(6 994 265)	(46 943)	(7 041 208)	4 276 253	(2 764 955)	4 136 814
Soldes à verser (à percevoir) au début	11 863 012	(170 738)	11 692 274	(4 232 829)	7 459 445	3 322 631
<b>Soldes à verser (à percevoir) à la fin</b> (notes 5 et 11)	4 868 747	(217 681)	4 651 066	43 424	4 694 490	7 459 445

## Évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

	2002 \$	2001 \$
Recettes provenant des producteurs de lait sur l'achat de quota	398 589 238	233 925 644
Déboursés aux producteurs de lait sur la vente de quota	396 296 940	239 196 974
<b>Excédent des recettes (débourrés)</b>	2 292 298	(5 271 330)
Réserve d'ajustements au début	(3 730 057)	1 541 273
<b>Réserve d'ajustements à la fin</b> <i>(note 4)</i>	(1 437 759)	(3 730 057)



## Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

	2002 \$	2001 \$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (des charges sur les produits) des produits sur les charges pour les fonds d'administration, de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du fonds de développement de l'industrie laitière	(689 668)	2 392 531
Excédent (de la distribution des recettes sur les recettes) des recettes sur la distribution des recettes pour les fonds du pool et d'indemnisation	(2 764 955)	4 136 814
Excédent des recettes (déboursés) du Système centralisé de vente des quotas	2 292 298	(5 271 330)
	(1 162 325)	1 258 015
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement de l'apport reporté	(40 987)	(198 024)
Amortissement des immobilisations	286 389	422 989
Quote-part de la perte de Novalait inc.	262 400	260 793
	(654 523)	1 743 773
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 16)	(5 031 016)	7 125 147
	(5 685 539)	8 868 920
<b>Activités de financement et d'investissement</b>		
Acquisitions de placements	(268 559)	(281 477)
Acquisitions d'immobilisations	(209 319)	(69 984)
	(477 878)	(351 461)
<b>(Diminution) Augmentation des liquidités</b>	(6 163 417)	8 517 459
Liquidités au début de l'exercice	37 057 508	28 540 049
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	<b>30 894 091</b>	<b>37 057 508</b>

## 1. DESCRIPTION DE LA FÉDÉRATION

La Fédération des producteurs de lait du Québec est constituée en vertu de la *Loi des syndicats professionnels*. Elle réalise la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec à titre d'administrateur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, créé en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles*.

La Fédération est exempte d'impôts sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* fédérale et de la *Loi sur les impôts* du Québec.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES

### *Comptabilité par fonds*

La Fédération des producteurs de lait utilise la comptabilité par fonds et applique la méthode du report.

Les états financiers de la Fédération comptent huit fonds qui sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat confié à la Fédération. La Fédération distingue trois secteurs d'activité :

- Administration du plan conjoint et services aux membres
- Mise en marché du lait
- Administration d'un système d'échange de quota

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe cinq fonds : les fonds d'administration, de publicité et de promotion, de qualité du lait, de développement de l'industrie laitière et de défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits et les charges afférents à l'administration du plan conjoint et de la Fédération sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché, de transport du lait et ententes nationales et les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélevé pour l'administration du plan conjoint.

Les produits et les charges afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. Ces activités sont financées par le prélevé de publicité.

Les produits et les charges destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à répondre aux normes sont présentés dans le fonds Programmes-qualité du lait. Ces activités sont financées par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité.

Les produits et les charges afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière – des producteurs de lait – du Québec (antérieurement Plan de relance et de développement). Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélevé du fonds de développement.

Le fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités reliés à la défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Ces activités sont financées par le prélevé du fonds de défense. Les états financiers de ce fonds sont présentés distinctement.

Le second secteur d'activité, mise en marché du lait, regroupe deux fonds : le Fonds du pool et le Fonds d'indemnisation. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué à la Fédération la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les recettes et la distribution des recettes afférentes à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentées dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait.

Les recettes et la distribution des recettes, prévues aux Conventions de mise en marché du lait, afférentes au respect des garanties d'approvisionnement des usines et des besoins des consommateurs en produits laitiers, sont présentées dans le Fonds d'indemnisation. Jusqu'au 31 juillet 2001, les producteurs et les transformateurs participaient au financement de ces activités. Depuis le 1<sup>er</sup> août 2001, la seule activité du fonds consiste au versement aux producteurs d'une prime de régularité à la production à l'automne 2001 et financée exclusivement par les producteurs.

La Fédération administre un système mensuel d'échange de quota afin de faciliter les échanges entre les producteurs. Ce dernier secteur d'activité présente les transactions de vente et d'achat de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

#### *Organismes contrôlés et satellites*

La Fédération présente en note complémentaire les informations concernant les organismes contrôlés et satellites.

#### *Immobilisations*

Les immobilisations sont inscrites au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Matériel roulant	3 ans
Matériel informatique	3 ans
Systèmes informatiques et refonte	5 ans

#### *Placements*

Les placements sont comptabilisés au coût, à l'exception des actions détenues dans la société Novalait inc. qui sont présentées à la valeur de consolidation.

### 3. DÉBITEURS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes - qualité du lait \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2002 Total \$	2001 Total \$
Entreprises laitières	–	–	–	140 758 013	–	140 758 013	139 739 348
Fonds de mise en commun interprovincial	–	–	–	10 007 265	–	10 007 265	11 614 341
Organismes apparentés	24 653	–	–	–	–	24 653	31 266
Organismes provinciaux et national	–	58 847	–	–	–	58 847	10 352
Producteurs	–	–	–	–	1 003 798	1 003 798	1 402 757
Autres	178 092	7 943	3 455	16 000	–	205 490	281 483
	202 745	66 790	3 455	150 781 278	1 003 798	152 058 066	153 079 547

### 4. RÉSERVE D'AJUSTEMENTS – SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

### 5. SOLDE À VERSER AUX (À PERCEVOIR DES) ENTREPRISES LAITIÈRES ET AUX PRODUCTEURS EN VERTU DES CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT – FONDS D'INDEMNISATION

Au 31 décembre, le solde à verser aux entreprises laitières et aux producteurs en vertu des Conventions de mise en marché du lait se détaille comme suit :

	2002 \$	2001 \$
<b>Pour la période antérieure au 1<sup>er</sup> août 2001</b>		
Solde à verser aux entreprises laitières et aux producteurs	43 424	46 698
<b>Pour la période postérieure au 1<sup>er</sup> août 2001</b>		
Solde à percevoir des producteurs	–	(4 279 527)
	43 424	(4 232 829)

De plus, pour la période antérieure au 1<sup>er</sup> août 2001, le solde de 43 424 \$ à verser aux entreprises laitières et aux producteurs (46 698 \$ en 2001) est sujet à ajustements après révision par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières. Pour cette période, les transformateurs et les producteurs demeurent responsables de tout déficit encouru.

**6. PLACEMENTS – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE –  
DES PRODUCTEURS DE LAIT – DU QUÉBEC**

	2002 \$	2001 \$
Parts sociales du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite, et actions de catégorie A du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc., au coût	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc., au coût	100	120
Actions et souscription d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc., à la valeur de consolidation au 31 juillet (coût : 2 424 108 \$ en 2002 et 2 145 040 \$ en 2001)	751 967	735 299
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis), au coût	130 036	140 525
	882 155	875 996

**7. IMMOBILISATIONS – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION**

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2002 Valeur comptable nette \$	2001 Valeur comptable nette \$
Matériel et systèmes informatiques	3 702 544	3 315 292	387 252	464 322
Matériel roulant	20 888	20 888	–	–
	3 723 432	3 336 180	387 252	464 322

La dépense d'amortissement pour l'exercice s'élève à 286 389 \$ (422 989 \$ en 2001).

**8. CRÉDITEURS**

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes - qualité du lait \$	Fonds du pool \$	Fonds d'indemnisation \$	SCVQ \$	2002 Total \$	2001 Total \$
Entreprises laitières	–	–	45 256	–	104 189	–	149 445	196 727
Organismes apparentés	894 291	12 020	25 226	89 104	–	–	1 020 641	1 054 184
Organismes provinciaux et national	–	3 938 939	–	–	–	–	3 938 939	3 704 876
Producteurs	–	–	–	135 477 205	517	17 644 762	153 122 484	158 518 570
Transporteurs	–	–	–	5 931 706	–	–	5 931 706	6 130 973
Autres	1 222 738	340 050	9 168	–	–	–	1 571 956	2 128 283
	2 117 029	4 291 009	79 650	141 498 015	104 706	17 644 762	165 735 171	171 733 613

## 9. ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

	Fonds d'administration		Fonds de publicité et promotion		Programmes – qualité du lait	Fonds de développement		2002 Total \$	2001 Total \$
	Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Libres d'affectations \$	Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéicommis) \$	Libres d'affectations \$		
Soldes au début	417 044	9 707 452	6 291	3 968 292	1 083 143	875 824	465 847	16 523 893	14 131 362
Excédent (des charges sur les produits) des produits sur les charges	(240 680)	(1 467 662)	(4 722)	949 011	37 533	6 179	30 673	(689 668)	2 392 531
Acquisitions d'immobilisations	202 837	(202 837)	6 482	(6 482)	–	–	–	–	–
Soldes à la fin	379 201	8 036 953	8 051	4 910 821	1 120 676	882 003	496 520	15 834 225	16 523 893

## 10. RECETTES PROVENANT DES VENTES DE LAIT – FONDS DU POOL ET FONDS D'INDEMNISATION

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2002 \$	2001 \$
Ventes provinciales	1 529 542 890	1 589 142 420
Ventes interprovinciales	60 129 017	60 971 642
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	44 107 378	28 422 581
	1 633 779 285	1 678 536 643

## 11. SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS – FONDS DU POOL

Le montant de 4 868 747 \$ à verser aux producteurs (11 863 012 \$ en 2001) est sujet à ajustements après révision par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières.

## 12. FRAIS DE TRANSPORT ET DE MISE EN COMMUN DES FRAIS DE TRANSPORT – FONDS DU POOL ET FONDS D'INDEMNISATION

Depuis août 1998, les producteurs de lait du Québec ainsi que ceux de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard participent à la mise en commun des frais de transport du lait.

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2002 \$	2001 \$
Frais de transport	57 274 169	59 559 880
Résultat de la péréquation interprovinciale pour la mise en commun des frais de transport	2 772 725	3 050 843
	60 046 894	62 610 723

## 13. ÉVENTUALITÉS

La Fédération fait l'objet de réclamations dans le cours normal de ses activités qui ne devraient pas individuellement ou globalement, avoir des répercussions financières importantes.

Aucune provision n'a été comptabilisée dans les présents états financiers.

## 14. ENGAGEMENTS

### *Location de locaux commerciaux*

Le bail prévoit un loyer annuel de 217 224 \$ ainsi qu'une clause d'ajustement couvrant les taxes.

### *Convention de l'immeuble*

La Fédération s'est engagée, au moyen d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net (ou la perte nette) réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de la Fédération s'élève à 17,18 % en 2002. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé.

Cette convention est d'une durée indéterminée et la Fédération peut se retirer sur préavis de douze mois.

### *Dosage des composants pour le paiement du lait*

La Fédération, conjointement avec les organismes accrédités et représentant les entreprises laitières, a signé un contrat de service pour le dosage des composants pour le paiement du lait. L'entente, d'une durée de cinq ans, se termine en mai 2003. Les parties ont convenu de prolonger ce contrat jusqu'à la mise en route du programme d'analyse basé sur des échantillons de lait frais. La partie estimative des coûts payables par la Fédération s'établit à 335 000 \$ pour l'année 2003.

#### *Coût de production*

La Fédération a signé un contrat de recherche pour la réalisation du coût de production du lait. L'entente, d'une durée de cinq ans, vient à échéance en 2003. Les versements futurs s'établissent comme suit : 392 285 \$ en 2003 et un dernier versement de 190 000 \$ sera effectué en 2004 sur la livraison du coût de production de l'année 2003.

#### *Matériel de formation sur la gestion de la qualité du lait*

La Fédération a signé une offre de partenariat pour le développement de matériel de formation sur la gestion de la qualité du lait. L'entente d'une durée de trois ans se termine en 2004. La partie des coûts payables par la Fédération s'élève à 31 500 \$ pour chacune des années 2003 et 2004.

#### *Campagnes publicitaires et activités de promotion*

La Fédération a signé une lettre d'entente avec une agence de publicité pour la réalisation de ses campagnes publicitaires de l'année 2003 et des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion de 2003 et 2004. La Fédération s'est ainsi engagée pour une somme de 1 737 413 \$ en 2003 et 610 000 \$ en 2004.

#### *Autres*

La Fédération a accepté de participer au financement de différents projets d'intérêt pour la production laitière soit : un projet de chaire universitaire en mise en marché collective, un projet visant à développer la renommée des fromages fins du Québec, un projet sur la valorisation et la promotion de la profession agricole et un projet d'appui à des coopératives laitières au Salvador.

Les sommes engagées totalisent 965 000 \$. Les déboursés annuels prévus s'établissent à 370 500 \$ en 2003, à 174 500 \$ pour 2004 et 2005, à 54 500 \$ pour les années 2006 à 2009 et à 27 500 \$ en 2010.



## 15. ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SATELLITES

La Fédération détient 52 % des parts sociales du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite, 52 % du capital-actions du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc., 50 % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, 50 % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. et 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Aucun de ces organismes n'a été consolidé dans les états financiers de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

### *Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ)*

Le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc., société constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

La mission du PATLQ est d'offrir à ses clients (producteurs laitiers dans les espèces bovines et caprines) des services de gestion incluant la collecte, la certification, le traitement, l'analyse des données, les analyses en laboratoire et la vulgarisation en matière de gestion des troupeaux laitiers.

### *Centre d'insémination artificielle du Québec*

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction ainsi que de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de rendre des services aux producteurs de lait et de bovins.

### *Novalait inc.*

Novalait inc. est constitué en vertu de la partie 1A de la *Loi sur les compagnies* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

## 15. ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SATELLITES (SUITE)

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet se présentent comme suit :

	2002 \$	2001 \$
<b>Situation financière</b>		
Total des actifs	1 679 473	1 604 502
Total des passifs	175 540	133 906
Total des actifs nets	1 503 933	1 470 596
	1 679 473	1 604 502
<b>Résultats des activités</b>		
Total des produits	115 662	103 376
Total des charges	640 461	624 965
Excédent des charges sur les produits	(524 799)	(521 589)
<b>Flux de trésorerie</b>		
Sorties de fonds – activités d'exploitation	(417 699)	(428 500)
Sorties de fonds – activités d'investissement	(99 005)	(53 345)
Entrées de fonds – activités de financement	558 224	552 903
Augmentation des liquidités	41 520	71 058

## 16. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	2002 \$	2001 \$
Diminution (augmentation) des débiteurs	1 021 481	(2 996 271)
(Augmentation) diminution des frais imputables au prochain exercice	(46 985)	8 606
(Diminution) augmentation des créditeurs	(5 998 442)	10 084 835
(Diminution) augmentation des revenus reportés	(7 070)	27 977
	(5 031 016)	7 125 147

## 17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, la Fédération a conclu les opérations suivantes :

	2002 \$	2001 \$
Union des producteurs agricoles (Loyer, services techniques et informatiques)	664 578	705 335
Syndicats régionaux (Versements pour les budgets d'opérations et les frais de transport)	2 841 560	2 719 976
Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (Analyses de laboratoire)	367 656	348 900
<i>Le producteur de lait québécois</i> (Ventes d'espaces publicitaires)	54 075	36 374